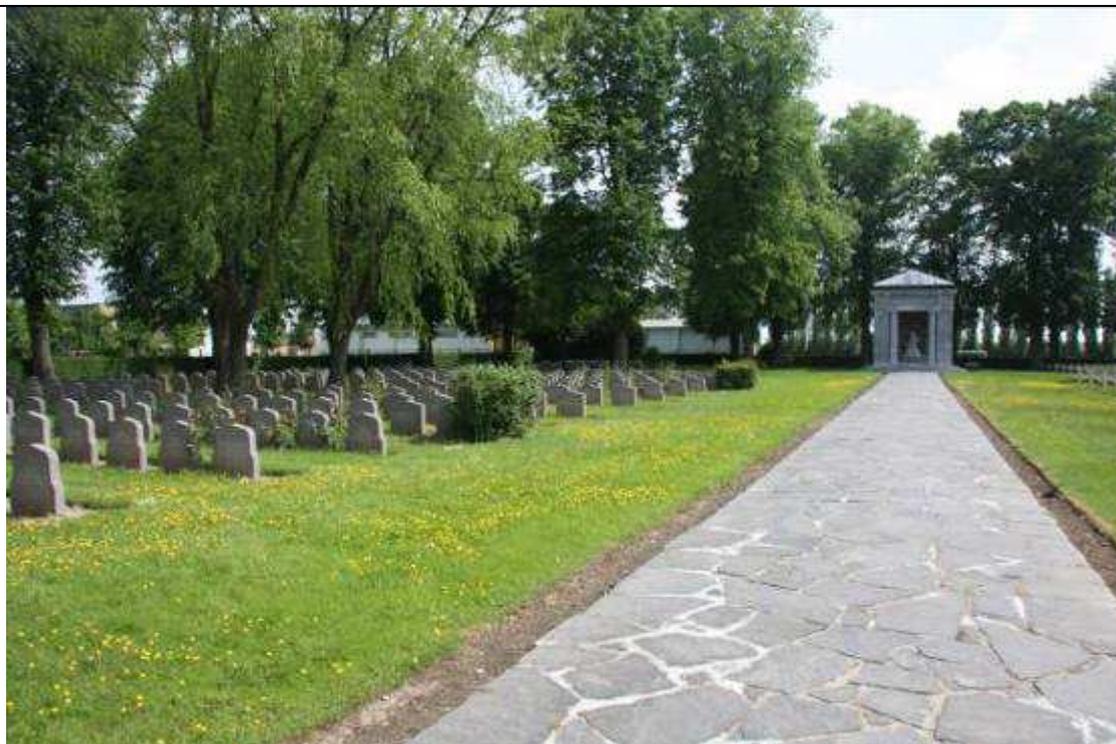


ND05 - Nécropole nationale française d'Assevent & cimetière militaire allemand d'Assevent



Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent,
Service patrimoine, Département du Nord, mai 2015

La Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent se situent à 5 km de Maubeuge, dans le nord-est du département du Nord. Ce site, communément appelé « nécropole franco-allemande d'Assevent » est bordé par le cimetière communal (ouest) et un terrain de jeux (est et sud). Au nord, il est desservi par un chemin communal sans issue, parallèle à la voie rapide D649, visible depuis la nécropole. Il est clôt par un muret et un portail. Une zone tampon unique le préserve.

Liste de(s) élément(s) constitutif(s) et de leur(s) attribut(s) majeur(s)	ND05	ND05-1 Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent
Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)	Élément(s) constitutif(s)	
	Zone(s) tampon(s)	
	Zone d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> - ND05-i1 Fort de Leveau - ND05-i2 Ouvrage d'Héron Fontaine - ND05-i3 Fort des Sarts - ND05-i4 Fort de la Salmagne - ND05-i5 Fort de Boussois - ND05-i6 Fort de Cerfontaine - ND05-i7 Ouvrage de Ferrière - ND05-i8 Fort de Hautmont

SITE ND05

ICONOGRAPHIE



Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent, Département du Nord, service patrimoine, juillet 2015

Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif

La nécropole franco-allemande d'Assevent se situe à la périphérie nord-est de la ville, à la proximité immédiate du cimetière communal (ouest) et d'un terrain de jeux (est et sud). Au Nord, elle est desservie par un chemin communal sans-issu, parallèle à la voie rapide D649, visible depuis la nécropole. Elle est fermée par un muret et un portail.

1. Identification de l'élément constitutif ND05

1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif	ND05-1 Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent
1.2 Coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques de l'élément constitutif	50°17'30"N; 04°01'06"E
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Idem
1.3 Commune(s) concernée(s)	ASSEVENT (59021)
1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a	0

1.5 Superficie totale	0.6866 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
ND05-1 Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent	AA25	Etat français, Ministère de la Défense	
1.7 Gestionnaires concernés			
ND05-1 Nécropole nationale française d'Assevent & Cimetière militaire allemand d'Assevent	ONAC (convention avec le VDK)		
2.1 Description de l'élément constitutif			
<p>2.1a</p> <p>La nécropole franco-allemande d'Assevent se situe à la périphérie de la ville, à côté du cimetière communal. Planté, dès 1915, d'essences variées ce cimetière, paysagé et arboré est un havre de paix. Dessinée par C. J. Mangner (1885-1957), auteur des cimetières de Saint-Quentin et de Le Sourd (Aisne), malgré son agrandissement dans les années 1920 et 1970, la nécropole conserve son aménagement initial.</p> <p>Le cimetière est clôt par un portail en fer forgé où sont dessinées, au centre des vantaux, deux croix de fer cerclés d'une cocarde dont les angles se transforment en lances. Les piliers sont surmontés d'un globe orné d'une croix. La signature de l'architecte est inscrite sur le pilier droit.</p> <p>Dans cette nécropole plurinationale reposent 1819 corps, 399 Allemands, 260 Russes 12 Roumains, 7 Britanniques et un Belge. Dans l'ossuaire, derrière le monument, sont inhumés 487 Français, 200 Russes et 34 Allemands. Son plan s'organise autour d'une allée centrale couverte de dalles de pierre menant à un monument, un petit temple grec abritant une statue de victime offerte aux dieux, portant l'inscription « Mortuis Immortalibus » [Aux morts immortels]. De part et d'autre de l'allée sont enterrés, à droite, les soldats français et à gauche, les soldats allemands. Parmi les tombes allemandes se détachent celles du prince de Saxe-Meiningen, petit-neveu du Kaiser, et du commandant, baron von Welck, décédé à Maubeuge peu avant l'inauguration. Son plan est publié et expliqué, sous contrôle allemand, dans <i>L'Echo de Maubeuge</i> en août 1916 : les soldats français sont enterrés selon la commune, puis le lieu-dit ou fort où ils ont été retrouvés. Jean Heuclin précise que « les tombes allemandes sont ordonnées par bataillons et régiments avec un dossier de pierre, comme pour un lit éternel, portant le nom et la date du décès, en faisant face au visiteur qui entre, de même que les croix de bois françaises mais dont certaines sont tournées en sens inverse dans une sorte d'affrontement éternel. (...) » Les stèles allemandes sont toutes de même volume mais diffèrent légèrement : certaines sont anguleuses et d'autres en forme d'accolade. Ces dernières, plus ouvragées, sont gravées de la croix de Fer, haute distinction militaire allemande qui récompense la bravoure des soldats. Les croix françaises sont quant à elles homogènes, des stèles de pierre signalent les morts britanniques, et les soldats juifs ou musulmans sont respectivement signalés par l'étoile de David ou le croissant.</p>			

2.1b

Créée en 1916, voulue par le Kaiser, cette nécropole témoigne de la bataille et du siège de Maubeuge, le plus long supporté par l’armée allemande lors de l’invasion de 1914 (25 août - 8 septembre). Guillaume II s’engage pour renforcer le moral des armées dans une politique de commémoration des combats victorieux de 1914. Entre février et avril, les forts de la ceinture de Maubeuge sont déblayés. Le général Martini, gouverneur militaire de Maubeuge, informe les maires du canton d'un projet de « cimetière commémoratif » situé à Assevent pour regrouper toutes les tombes situées en rase campagne. Les élus doivent lui faire savoir s'ils désirent qu'on y transfère tous les corps ou s'ils préfèrent les faire réinhumer dans leurs cimetières communaux respectifs. Les dépenses sont réparties au prorata du nombre d’habitants entre les communes, déjà lourdement taxées par les prélèvements de l'occupant depuis 1914. Chacune adresse à Jules Walrand, maire de Maubeuge et administrateur du canton, un état des frais engagés (terrassiers et outils, cercueils, croix de bois et chariots pour transporter les morts). Le transfert des corps débute par la commune de Vieux-Reng le 5 avril 1916. La nécropole est inaugurée le 20 octobre 1916 par les autorités militaires, en présence d’une délégation française et de la princesse Charlotte de Prusse, mère du prince de Saxe-Meiningen. A l'issue de celle-ci, selon les dispositions du traité de Francfort de 1871 le général Sczepanski confie les clefs de la nécropole à Jules Walrand, en tant que « chef du canton de Maubeuge ».

La nécropole est agrandie en 1926 par l’architecte allemand Tischler pour accueillir des soldats exhumés de cimetières communaux de la région. Durant les années 1960-1970, d’autres nombreuses réinhumations interviennent à Assevent. En 1998, neuf corps de soldats français sont retrouvés dans un tunnel de communication effondré du Fort Leveau et huit sont inhumés à Assevent, en présence d’officiels et des filles de deux des soldats. Les 6-7 septembre 2014, pour le 100^e anniversaire de la bataille et de la prise de Maubeuge, un week-end commémoratif a été organisé et une cérémonie militaire intitulée « 100 villes – 100 drapeaux – 100 héros » s’est tenue à la nécropole nationale en présence de personnalités, de délégations étrangères, de familles de soldats, d’associations patriotiques et d’anciens combattants.

2.2 Description des attributs secondaires dans l’élément constitutif

Aucun attribut secondaire dans l’élément constitutif

3. La participation de l’élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle de l’élément constitutif à la VUE de la série

Histoire des rites funéraires

Fidèles à leur principe, « Ennemis dans la vie, unis dans la mort », ce cimetière a été créé par les Allemands en 1916 pour inhumer des centaines de corps restés sans sépultures pendant deux ans (1914-1916). Même si l’autorité allemande oblige les communes à financer sa construction, elle s’efforce d’identifier tous les soldats avant leur inhumation et à offrir une sépulture individuelle à chacun. Comme à Cambrai, l'autorité allemande remet les clés du cimetière au maire, Jules Walrand, pour qu'il en assure l'entretien. Il assure que « *nos populations, nos municipalités, s’inclinant avec respect devant la mort pacificatrice, auront à cœur d’entourer ce cimetière d’un culte incessant* ». Le supplément de *l’Echo de Maubeuge*

	<p>d'août 1916 liste les « morts du camp retranché de Maubeuge » enterrés dans le cimetière commémoratif d'Assevent et dans les cimetières communaux proches ainsi les objets retrouvés sur leurs corps. La commune où ils ont été découverts est systématiquement mentionnée. Ce cimetière reste vivant puisqu'en 1998, 8 des 9 soldats français découverts dans un tunnel effondré du Fort de Leveau y sont enterrés avec les honneurs, en présence des filles de deux d'entre eux. Une plaque commémorative est apposée au Fort et une salle y est aménagée avec un témoignage vidéo, les objets retrouvés et des photographies de la cérémonie.</p> <p>Lien avec des évènements emblématiques de la Grande Guerre (Course à la mer et déroute des armées françaises)</p> <p>Dès l'origine, un cimetière paysager est créé au centre d'un paysage mémoriel. Assevent, inscrit dans un secteur mémoriel, est situé à proximité des forts de la Salmagne et de Boussois qui participent à la ceinture fortifiée de Maubeuge.</p> <p>Éléments liés à une nationalité ou à un peuple : dimension internationale</p> <p>Les soldats français et allemands enterrés ici sont en grande partie ceux tombés lors du siège de Maubeuge ou retirés des décombres des forts. 260 prisonniers russes y reposent également (200 anonymes en ossuaire en fond de parcelle et 60 répartis dans 50 tombes marquées d'une croix latine, de part et d'autre de l'allée centrale).</p> <p>Aujourd'hui, elle accueille les restes de 1 140 Français, 399 Allemands, 260 Russes, 12 Roumains, 7 Britanniques et 1 Belge.</p> <p>Commémorations et manifestations publiques</p> <p>En 1917, G. Dubut-Masion rapporte que <i>« la libre circulation d'une commune à l'autre est accordée à l'occasion de la fête des Morts sur toutes les routes, des théories de promeneurs, chargés de bouquets et de couronnes se rendent dans les nécropoles. Celle d'Assevent entre autres, a reçu plus de 15000 visiteurs. »</i></p> <p>Les différentes cérémonies organisées témoignent de la forte valeur mémorielle du lieu. En juin 2014, un travail avec les écoles a été mené pour sensibiliser les enfants à la mémoire de la grande guerre : des chênes ont été plantés pour commémorer le début de la guerre.</p>
<p>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</p>	<p>1) intégrité : la nécropole conserve tous les éléments physiques de sa constitution initiale et présente ainsi une indéniable intégrité de composition avec le monument commémoratif demeuré dans l'axe du portail d'entrée aux grilles de fer forgé, comme présenté dans le Supplément de</p>

	<p><i>l'Echo de Maubeuge</i> d'août 1916. Ces éléments s'expriment visuellement dans de relativement bonnes conditions d'environnement malgré la présence de la voie rapide et d'un terrain de jeux à proximité immédiate. La cheminée de l'usine de Boussois est également visible depuis le site (intégrité visuelle).</p> <p>2) authenticité : Malgré ses agrandissements successifs dus aux nouvelles inhumations de soldats, la nécropole conserve la majeure partie des éléments originaux et revêt ainsi une indéniable authenticité. Parmi les changements opérés lors des agrandissements du cimetière, seule la suppression d'arbres au profit de nouvelles stèles est à noter. Le plan général n'a pas été modifié, il n'a été que renforcé. Aucun changement de l'ensemble n'a été opéré. Seul le paysage environnant a évolué du fait de l'urbanisation et de l'industrialisation de Maubeuge. Les stèles abîmées ont été remplacées au fur et à mesure des années par les gestionnaires compétents. La statue installée sous le temple grec a subi une importante restauration en 2014 : la tête et les bras ont été recréés pour rendre la lisibilité de l'œuvre et l'ensemble a été fortement sablé (les abattis avaient disparu et la pierre était fortement noircie).</p>
<p>4. Etat de conservation de l'élément constitutif</p>	
<p>4.1 Niveau actuel de conservation</p>	<p>L'état de conservation de la nécropole franco-allemande est plutôt bon. La statue installée sous le mausolée a subi une importante restauration en 2014 par le VDK, dans le cadre d'une convention avec l'ONAC (prévue dans la programmation budgétaire de la DMPA).</p>
<p>4.2 Facteurs affectant l'élément constitutif individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</p>	<p>Les menaces sur l'élément constitutif, les pressions dues au développement et les facteurs susceptibles d'affecter l'élément constitutif visuellement ne sont pas encore connus. La commune d'Assevent bénéficie du PERI de la vallée de la Sambre et est sujette aux inondations. Toutefois, la zone inondable est loin de la nécropole franco-allemande. Un projet d'extension du cimetière communal est en discussion.</p>
<p>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</p>	<p>Afin de préserver la vue sur le terrain de jeux et de sports, une protection visuelle (type mur végétal) pourrait être envisagée.</p>
<p>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</p>	
<p>5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif</p>	<p>Docteur Ernest Eugène Monier, <i>Au jour le jour d'août 1914 à novembre 1918, Siège, occupation, délivrance de Maubeuge</i>, Maubeuge, 1922 (p 126-131)</p>

	<p>George Dubut-Maison, <i>Journal d'un bourgeois de Maubeuge 1914-1918</i>, 1923. (p 164-166)</p> <p>Racines et patrimoine, <i>Racines et patrimoine en Avesnois</i>, n°11 Juin 2013.</p> <p>Jean Heuclin, Christophe Robinne, <i>Maubeuge, bastion de la Résistance 1914-1918</i>, Arras, Editions Degeorge, 2014.</p> <p>« <i>L'Echo de Maubeuge</i> » supplément d'août 1916 « Les morts du Camp retranché de Maubeuge » plan du cimetière d'Assevent, dessin de la grille d'entrée et du monument, liste des morts Français et anglais exhumés en avril et mai 1916 (Originaux : Mairie d'Assevent, Fort de Leveau, numérisé)</p> <p>Sites web http://fortdeleveau.fr/les-victimes/ http://www.il-y-a-100-ans.fr/nord/une-ceremonie-a-la-memoire-des-morts-immortels-d-assevent-tombes-il-y-a-cent-ans-lors-de-la-bataille-n1208 http://www.lavoixdunord.fr/region/assevent-des-chenes-plantés-pour-commemorier-le-ia23b44335n2217402</p>
<p>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</p>	<p>Archives de la DMPA, Assevent. Boite n°12 Archives départementales du Nord. 66 J 1915 ; 9R1267 Archives municipales de Maubeuge. Fonds Assevent Archives de l'association de sauvegarde du fort de Leveau</p>

ZONE TAMPON

Zone tampon pour le de l'élément constitutif **ND05**

Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon entoure assez largement la nécropole se poursuivant au Nord au-delà de la RD 649 dans les champs suivant les limites cadastrales, au Sud, elle s'arrête à la route de Boussois, tandis qu'à l'est et à l'ouest, elle suit les limites communales.

1. Identification de la zone tampon

1.1 Liste des attributs secondaires de la zone tampon	Pas d'attributs secondaires identifiés dans la zone tampon.
--	---

1.2 Coordonnées géographiques

De la zone tampon

Des attributs secondaires (de la zone tampon)

1.3 Communes concernées	ASSEVENT (59021) ELESME (59190)
--------------------------------	------------------------------------

1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	491 hab
---	---------

1.5 Superficie totale	94.51 ha
------------------------------	----------

1.6 Propriétaires concernés

Propriétaire privé	345 parcelles privées
Propriétaire public	25 parcelles publiques

1.7 Gestionnaires concernés

VDK-SESMA

ONAC

2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

NC

ZONE D'INTERPRETATION	
Zone d'interprétation pour le secteur mémoriel ND05	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaires de la zone d'interprétation	<p>Les attributs secondaires n'ont pas encore été arrêtés mais les forts de la ceinture de Maubeuge pourraient être intégrés dans la zone d'interprétation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - ND05-i1 Fort de Leveau - ND05-i2 Ouvrage d'Héron Fontaine - ND05-i3 Fort des Sarts - ND05-i4 Fort de la Salmagne - ND05-i5 Fort de Boussois - ND05-i6 Fort de Cerfontaine - ND05-i7 Ouvrage de Ferrière - ND05-i8 Fort de Hautmont
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	<ul style="list-style-type: none"> - ND05-i1 Fort de Leveau 3° 56'30.7"E 50° 17'58.2"N - ND05-i2 Ouvrage d'Héron Fontaine 3°57'25.5"E 50°19'04.9"N - ND05-i 3 Fort des Sarts 3°58'22.4"E 50°19'10.5"N - ND05-i 4 Fort de la Salmagne 4°01'07.5"E 50°19.32.2"N - ND05-i 5 Fort de Boussois 4°03'15.0"E 50°17'56.7"N - ND05-i 6 Fort de Cerfontaine 4°02'31.7"E 50°15'59.0"N - ND05-i 7 Ouvrage de Ferrière 4°01'46.7"E 50°14'52.3"N - ND05-i 8 Fort de Hautmont 3°56'09.08"E 50°14'58.1"N
1.3 Communes concernées	
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	
1.5 Superficie totale	
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	
Propriétaire public	
1.7 Gestionnaires concernés	

2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

Le Fort de Leveau à Feignies (ND05-i1) forme avec cinq autres forts et six ouvrages intermédiaires la ceinture fortifiée de Maubeuge. Il s'agit des ouvrages d'Héron Fontaine (ND05-i2) et de Ferrière (ND05-i7) et des forts des Sarts (ND05-i3), de la Salmagne (ND05-i4), de Boussois (ND05-i5), de Cerfontaine (ND05-i6) et de Hautmont (ND05-i8).

En 1998, neuf corps sont retrouvés dans un tunnel de communication effondré du Fort Leveau et huit sont inhumés à Assevent. Le musée du Fort de Leveau présente une série de documents et d'objets relatifs à la nécropole et aux « emmurés ». Le fort de Cerfontaine demeure dans son état de 1914, après son bombardement et le fort de la Salmagne a été réaménagé en 1935 pour réintégrer le système de défense français.